



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/GRSG/2005/13  
28 juillet 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail des dispositions générales  
de sécurité (GRSG)

(Quatre-vingt-neuvième session, 11-14 octobre 2005,  
point 2.3 de l'ordre du jour)

PROPOSITION DE PROJETS D'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° 97  
(Homologation des systèmes d'alarme pour véhicules)

Communication de l'expert de l'Allemagne

Note: Le texte ci-après, établi par l'expert de l'Allemagne, vise à introduire dans le Règlement n° 97 de nouveaux systèmes d'alimentation en électricité pour les systèmes d'alarme pour véhicules (SAV) et pour les systèmes d'alarme (SA). Le présent document annule et remplace le document TRANS/WP.29/GRSG/2004/24/Rev.1. Les modifications qui ont été apportées au texte actuel du Règlement apparaissent en caractères gras.

---

Note: Le présent document est distribué uniquement aux experts des dispositions générales de sécurité.

## A. PROPOSITION

Paragraphe 6.10, modifier comme suit:

### «6.10 Alimentation

La source d'alimentation en électricité du SAV peut être la batterie du véhicule.

**Une autre solution peut consister à utiliser un accumulateur ou une batterie supplémentaire qui ne doit en aucun cas alimenter les autres parties du système électrique du véhicule.».**

Paragraphe 18.10, modifier comme suit:

### «18.10 Alimentation

La source d'alimentation en électricité du SAV peut être la batterie du véhicule.

**Une autre solution peut consister à utiliser un accumulateur ou une batterie supplémentaire qui ne doit en aucun cas alimenter les autres parties du système électrique du véhicule.».**

\* \* \*

## B. JUSTIFICATION

L'évolution qu'ont connue les batteries, en particulier l'accroissement de leur puissance, a permis de multiplier leurs possibilités d'utilisation. Du fait que leur coût est devenu satisfaisant, cette source d'énergie peut désormais assurer l'alimentation du SAV/SA. Avec cette alimentation, le SAV/SA combiné à des haut-parleurs piézoélectriques peut émettre jusqu'à 500 signaux d'alarme, sans atténuation du volume. Avantages: forte puissance, longue durée de vie, stabilité thermique élevée, dimensions réduites, faible poids, coûts réduits.

-----